|  |  |
| --- | --- |
| Logo Schola Europaea - pour documents | Écoles européennes  Bureau du Secrétaire général |

Réf. : 2017-01-D-22-fr-2

Orig. : FR

**Rapport d'audit (S1- S5 secondaire) -**

**École européenne Rijnlands Lyceum à La Haye**

CONSEIL SUPERIEUR DES ECOLES EUROPEENNES

Réunion des 4-6 avril 2017 à Berlin (Allemagne)

**TABLE DES MATIÈRES**

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES 3

2. MÉTHODOLOGIE DE L'AUDIT 6

3. RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS PRINCIPALES ET RECOMMANDATIONS 8

4. CONCLUSIONS FINALES 10

5. RÉSULTATS 11

1. **Informations générales**

A. Audit actuel

|  |  |
| --- | --- |
| But de l'audit | Permettre le renouvellement de l'Accord d'agrément pour le secondaire (S1-S5 secondaire) |
| Inspecteurs | Mlle Karin Nilsson et Mlle Zsuzsanna Nyiro |
| Dates de l'audit | 12-16 décembre 2016 |

B. Informations générales relatives à l'école

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom de l'école | École européenne Rijnlands Lyceum La Haye | | | Pouvoir organisateur  (Promoteur de l'école) | | Fondation het Rijnlands Lyceum | | | |
| Adresse postale | Houtrustweg 2 | | | Adresse postale | | Backershagenlaan 3 2243 AB Wassenaar | | | |
| Adresse postale | Houtrustweg 2 2566 HA Den Haag | | | Téléphone | | +31 (0)71 573 0910 | | | |
| Personne de contact | | m.vankruistum@rijnlandslyceum-csb.nl | | | |
| Téléphone | +31 (0)70 700 1600 | | | Courriel | | m.vankruistum@rijnlandslyceum-csb.nl | | | |
| Personne de contact | M. Frans van de Kerkhof | | |
| Téléphone | +31 70 700 1600 | | |
| Courriel | f.vandekerkhof@eshthehague.nl | | |
| Site internet | www.eshthehague.nl | | |
| Statut de l'établissement (indépendant / public  financement de l'établissement, etc.) | L'*École européenne de La Haye* possède un statut semblable à celui d'autres écoles nationales néerlandaises et percevra une subvention régulière du Ministère de l'Éducation, comme toutes les autres écoles néerlandaises percevant un financement public. Outre cette subvention régulière, l'école percevra une subvention supplémentaire pour l'enseignement international, comme c'est le cas de toutes les écoles néerlandaises financées par les pouvoirs publics qui dispensent un enseignement à caractère international. Le Ministère néerlandais de l'Éducation exercera sa responsabilité juridique en ce qui concerne les aspects pédagogiques et administratifs. Conformément au droit néerlandais, bon nombre de responsabilités ont été déléguées au Conseil de l'école, en l'occurrence le Directeur exécutif de la Fondation *Rijnlands Lyceum* qui déléguera la plupart des responsabilités au principal, mais supervisera l'école en ce qui concerne les finances, les obligations légales et la qualité pédagogique. Le Conseil fait également office d'employeur formel de tout le personnel. Le principal sera responsable de l'organisation proprement dite et de la gestion au jour le jour de l'école. L'école sera supervisée par l'Inspection néerlandaise de l'Éducation. Le Conseil de l'école, à savoir le(s) Directeur(s) exécutif(s) de la Fondation *Rijnlands Lyceum*, en assumera la responsabilité finale. | | | | | | | |
| Raison de l'instauration d’un enseignement européen | Dispenser un enseignement aux enfants des membres du personnel des organisations européennes suivantes : Europol, Eurojust, OEB, ESA-ESTEC | | | | | | | |
| Sections linguistiques | Maternel   |  |  |  | | --- | --- | --- | | EN/ FR/ DE/  ES/NE | EN/ FR/ NE/  ES/  DE (P1-2) | EN (S1-S5)  FR (S1-S4)  NE (S1-S4) | | Primaire  EN/ FR/ NE/  ES/  DE (P1-2) | | | Secondaire  EN (S1-S5)  FR (S1-S4)  NE (S1-S4) | | | Nombre total de sections linguistiques  5 |
|
| Nombre de classes | Maternel | Primaire | | | Secondaire | | | Total |
| |  | | --- | | 12 | | 25 | | | 15 | | | 52 |
| Nombre d'élèves | Maternel | Primaire | | | Secondaire | | | Total |
| 201 | 464 | | | 223 | | | 888 |
| Nombre et (%) d'élèves de Catégorie 1 | Maternel | Primaire | | | Secondaire | | | Total |
| 171/85% | |  |  |  | | --- | --- | --- | | 345/74% | 160/72% | 676/76% | | | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | 160/72% | 160/72% | 676/76% | | | | 676/76% |
| Nombre et (%) d'élèves SWALS | Maternel | Primaire | | | Secondaire | | | Total |
| |  | | --- | | 88/44% | |  | | 214/46% | | | 107/48% | | | 409/46% |
| L I enseignées dans l'école | Maternel | Primaire | | | Secondaire | | | Total des différentes L I enseignées dans l'école |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | EN, FR, DE, ES, NE, FI, GR, IT | EN, FR, DE, ES, NE, FI, GR, IT | EN, FR, DE, ES, IT, NE | | EN, FR, DE, ES, NE, FI, GR, IT | | | EN, FR, DE, ES, IT, NE | | | 8 |
| Disciplines enseignées en L II de la S3 à la S5 | Morale  Sciences humaines (S3 seulement) Géographie (S4-S5 seulement) Histoire (S4-S5 seulement) | | | | | | | |
| S Disciplines enseignées en L I en S6 et S7 | n.d. | | | | | | | |
| Enseignement de la langue du pays (obligatoire / facultatif) | À l'école maternelle et primaire, tous les élèves doivent suivre 3 cours hebdomadaires de langue néerlandaise.  À l'école secondaire, le néerlandais est proposé comme L III et est optionnel. Toutefois, les élèves de nationalité néerlandaise ont l'obligation de suivre les cours de néerlandais L I ou néerlandais L III. | | | | | | | |
| Composition des personnels de direction et d'encadrement intermédiaire | Équipe de direction: directeur, directeur adjoint du cycle primaire, directeur adjoint du cycle secondaire, directeur du soutien, gestionnaire des installations.  Gestion intermédiaire primaire : directeur du soutien, coordinateurs des sections, coordinateur des programmes de cours.  Gestion intermédiaire secondaire : chef du cycle d'observation, chef du cycle de préorientation, chef du cycle d'orientation. | | | | | | | |
| Nombre d'enseignants  À plein temps | Maternel / primaire | | Secondaire | | | | Total | |
| 11 36 4 | | | | | | 51 | |
| À temps partiel | 2 23 32 | | | | | | 57 | |
| Nombre et (%) d'enseignants ayant qualité pour exercer | Maternel / primaire  10 -76,9% 47 - 80% | | Secondaire  25 -71,4% | | | | Total  82 – 76.7% | |
| À plein temps | 8 27 3 | | | | | | 38 | |
| À temps partiel | 2 20 22 | | | | | | 44 | |

C. Informations relatives aux audits et agréments précédents (complété par le Bureau)

|  |  |
| --- | --- |
| Dates de la délivrance du premier agrément à l'école | Accord d'agrément signé le 11.01.2013 |
| Dates du premier agrément des 6e et 7e années | Non pertinent |
| Dates des précédents audits | Pour les classes de S1-S5 secondaire : 17-21 novembre 2014  Pour le maternel et le primaire : 16-20 novembre 2015  3-7 septembre 2012 : audit de l'école maternelle et primaire  17-21 novembre 2014 : audit de l'école secondaire  16-20 novembre 2015 : audit de l'école maternelle et primaire |
| Recommandations issues du dernier audit | Voir rapport d'audit 2015-01-D-35-fr-2  1. l'école doit élaborer un plan d'assurance de la qualité.  2. L'école doit continuer à renforcer le contexte européen, en ce compris la dimension européenne dans les cours là où cela est possible, ainsi que dans la vie au quotidien de l'école.  3. L'école doit repenser au nombre minimum pour l'enseignement garanti de la langue paternelle aux élèves de catégorie I et la dispenser à tous les SWALS. |
|  |  |

**2. Méthodologie de l'audit**

L'audit s'est déroulé conformément aux règles consignées dans le document "Écoles européennes agréées" (2013-01-D-64-fr-4).

Préalablement à cet audit, un formulaire d'autoévaluation scolaire, rédigé selon la structure des critères et des indicateurs pour les audits, avait été envoyé à l'école.

L'école a fourni aux inspecteurs les documents suivants, qui ont été examinés avant la visite de l'école :

Cycle d'évaluation SRL

Dossier de conformité

Alphabet ESH

Carnet de comportement ESH – élèves

Carnet de comportement ESH– personnel

Comportements ESH

Enquête d'évaluation de l'école secondaire ESH

ESH News d'octobre 2016

Structure d'organisation de l'école secondaire ESH

Charte des élèves ESH

Gestion de la qualité ESH 2016-2020

Guide scolaire de l'école secondaire ESH

Bulletin d'information secondaire ESH de novembre

Plan de l'école secondaire ESH 2016-2020

Plan de soutien de l'école secondaire ESH

Règlement pour les conseils participatifs

Rapport d'autoévaluation

Plan du personnel ESH secondaire 2016-2017

Planification annuelle en S1 pour l'italien en L I

Planification détaillée en S1 pour l'italien au 1er semestre

Planification annuelle en S4 pour la physique

Planification détaillée en S4 pour la physique au 1er semestre

**Les activités de l'audit ont comporté :**

Des rencontres avec :

L'équipe de direction de l'école, en ce compris le directeur, l'adjoint pour le cycle secondaire, l'adjoint faisant fonction pour le cycle secondaire, l'adjoint pour les cycles primaire et maternel,

Les directeurs du soutien,

La gestion intermédiaire (coordinateurs de cycles),

Les représentants des élèves,

Les représentants des parents,

Les représentants des enseignants,

Les représentants des Agences européennes, membres du Conseil consultatif

Le Directeur exécutif de la Fondation.

Des observations de cours dans toutes les sections linguistiques et de toutes les disciplines :

* *0* cours dans le cycle maternel
* *0* cours dans le cycle primaire
* *14*  cours dans le cycle secondaire

L'examen de documents pertinents :

document concernant la transition primaire-secondaire,

documents de planification

fichier de soutien des étudiants et procédures pour la mise à disposition du soutien

données relatives aux qualifications des enseignants

document sur le développement professionnel du personnel en section secondaire de l'ESH

tests B et tests d'examen S5

Réunion de feed-back avec la direction

1. **Synthèse des principales constatations et recommandations**

L'École européenne de La Haye dispense un enseignement à 223 élèves du secondaire dans 3 sections linguistiques (anglais de la S1 à la S5, français de la S1à la S4 et néerlandais de la S1 à la S4). 107 élèves sont des SWALS (48 %).

Un total de 6 langues sont enseignées en tant que L I dans le cycle secondaire : anglais, français, néerlandais, allemand, italien et espagnol. L'anglais, le français et l'allemand sont enseignés en tant que L II et l'anglais, le néerlandais, le français, l'allemand et l'espagnol sont enseignés en tant que L III.

L'école emploie actuellement 4 enseignants à temps plein et 32 enseignants à temps partiel en secondaire, parmi lesquels 71,4 % sont qualifiés dans la discipline qu'ils enseignent. Les capacités linguistiques de ceux qui enseignent à des groupes mixtes (éducation artistique, musicale, physique) possèdent le niveau requis. Les compétences linguistiques de certains enseignants non natifs qui enseignent des disciplines non linguistiques dans leur L II doivent être améliorées.

L'école est encore en phase de développement, et il lui faudra plusieurs années pour atteindre son potentiel final. L'école est actuellement flexible et en mesure de traiter des situations qui ont été et sont encore complexes. Elle est en phase de maturation et la direction développe, avec toutes les parties concernées, des procédures vidant à créer de la stabilité, alors que l'école connaît un développement rapide. Elle travaille de manière constante sur la vision de la forme que devrait prendre l'ESH dans le futur.

La communauté scolaire dans sa totalité est extrêmement motivée. La direction est engagée, visible, elle collabore de manière optimale, partage des responsabilités et sa flexibilité permet aux collaborateurs d'assumer mutuellement les tâches en cas de besoin, et ce afin de garantir le bon fonctionnement de l'école. La responsabilité partagée est l'un des traits marquants de l'ESH.

La direction est assistée par le Conseil consultatif (représentants des institutions de l'UE), par le Conseil participatif (représentants des enseignants, élèves à partir de la 5e année et parents mandatés pour approuver et conseiller) ainsi que par la gestion intermédiaire (chefs des cycles). Les membres de ces organes se considèrent comme des acteurs majeurs du façonnement de la communauté scolaire.

Différents canaux de communication avec les parties concernées ont été mis en place : site internet, guide scolaire, bulletins d'information, soirées d'information, courriels... De nouveaux modes de communication qui permettront aux élèves et aux parents d'être à jour en ce qui concerne toutes les informations utiles en matière de planification, d'absences, de notes, de devoirs importants, d'évaluation des performances des élèves… sont en cours de développement et seront opérationnels dans les prochains mois.

L'atmosphère au sein de l'école est très bonne, les élèves font preuve d'un respect mutuel et à l'égard de leurs enseignants, et plusieurs exemples de ce respect mutuel ont pu être observés. L'esprit européen peut se ressentir lorsque l'on arpente les couloirs, que l'on entend les différentes langues, que l'on observe sur les murs les déclarations multilingues relatives à la mission et à l'éthique de l'ESH.

Sur la base des cours ayant fait l'objet d'une observation, il apparaît de manière évidente que les enseignants ont une bonne connaissance des programmes de cours des Écoles européennes et des disciplines enseignées. Dans la plupart des cours, différentes méthodes d'apprentissage impliquant tous les étudiants dans un travail actif ont été observées.   
Dans certains autres cependant, la gestion de la classe n'a pas été du meilleur niveau. L'utilisation de l'informatique, et en particulier du tableau intelligent, pourrait être davantage étendue. L'apprentissage collégial structuré, l'observation par les pairs, les visites de classes mutuelles, lorsque le temps le permet, pourraient être plus fréquents.

L'harmonisation est un domaine qui connaît un développement rapide. Lors de travaux sur les tests B et sur les examens harmonisés en S5, il a été largement constaté que pour une évaluation harmonisée, un enseignement harmonisé et, plus important encore, une planification commune étaient requis.

L'aide aux apprentissages est l'un des domaines où des succès sont enregistrés. La portée des activités et le nombre de personnes impliquées sont impressionnants, l'attention portée à la différentiation est exemplaire. Le travail des enseignants est facilité par le fait que la différentiation a été au centre de la formation INSET, ainsi que par le plan de soutien, qui décrit l'enseignement et l'apprentissage différenciés.

Le système d'assurance de la qualité développé par l'école lors des travaux de la Fondation fonctionne correctement et les résultats de plusieurs enquêtes de satisfaction facilitent grandement l'appréciation des enseignants ainsi que l'évaluation et l'amélioration du travail de la communauté scolaire.

La coopération entre les écoles de le Fondation se caractérise par l'ouverture et la volonté de partager des expériences et d'apprendre les uns des autres. La coopération au sein de la Fondation et le travail par projets communs est particulièrement appréciée par toutes les parties concernées.

**Recommandations**:

* + L'école doit encourager l'observation par les pairs des enseignants, l'apprentissage collégial pour améliorer la gestion de l'école, les méthodes d'apprentissage, l'utilisation des outils informatiques et en particulier celle des tableaux intelligents.
  + L'école doit veiller à ce que tous les supports de planification soient préparés et enregistrés par tous les enseignants sur les plateformes adéquates.
  + L'école doit intensifier la mise en place de canaux d'information en ligne pour les parents.

**4. Conclusion finale**

L'équipe en charge de l'audit recommande l'agrément des années S1-S5 du cycle secondaire de l'École européenne Rijnlands Lyceum de La Haye.

# **5. Conclusions**

|  |  |
| --- | --- |
| **I. Équivalence pédagogique** | |
| **I.1 L'organisation des études et des disciplines correspond au système des Écoles européennes (EE) jusqu'en 5S.** | |
| * Les temps d’enseignement consacrés aux diverses disciplines et cycles (maternelle, primaire et de la S1 à la S5) correspondent au système des EE. * Les programmes de matière utilisés dans les diverses disciplines (en maternelle et primaire et de la S1 à la S5) correspondent au système des EE. * Trois langues véhiculaires sont proposées en tant que L II. * L'enseignement de la L III est proposé. | Les temps d’enseignement consacrés aux diverses disciplines de la S1 à la S5 correspondent au système des EE.  Les programmes de cours des EE sont utilisés pour toutes les disciplines de la S1 à la S5.  L'anglais, le français et l'allemand sont proposés en tant que L II.  L'anglais, le français, l'allemand, le néerlandais et l'espagnol sont proposés en tant que L III. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1.2. L'organisation des études et des disciplines correspond au système des Écoles européennes en S6 et S7** | | |
| * L'école organise / prévoit d'organiser le Baccalauréat européen. * L’organisation des études en S6 et S7 obéit aux règles du système des Écoles européenne**s.** * Les temps d’enseignement des diverses disciplines en S6 et S7 obéissent aux règles des Écoles européennes. * L’enseignement en S6 et S7 secondaire est en cohérence parfaite avec les programmes de matière des Écoles européennes. * Trois langues véhiculaires sont proposées en tant que L II. * L'école propose un enseignement en L III. * L’éventail d’options en S6 et S7 favorise l’admission ultérieure des élèves aux filières de l’enseignement supérieur. * Tous les élèves qui préparent le Baccalauréat européen ont suivi l’enseignement européen en S6 et S7. | | L'école prévoit d'organiser le Baccalauréat européen ; le dossier de conformité pour le cycle du Baccalauréat est en cours de soumission.  n.d. |
| **II. Gestion et organisation** | | |
| **II.1 La direction veille à ce que les enseignants soient au fait des derniers progrès de la pédagogie de la matière, du point de vue à la fois de son contenu et de sa méthodologie** | | |
| * Il existe un plan de développement pédagogique continu, tant au niveau de l'école qu'au niveau personnel. * Un registre des activités et du développement pédagogique continu est conservé au niveau scolaire et personnel. | Au niveau scolaire, des plans de développement professionnel continu sont élaborés chaque année.  Le registre des activités est conservé au niveau scolaire, un dossier numérique de compétence sera instauré plus tard au cours de l'année. | |

|  |  |
| --- | --- |
| **II.2 La direction facilite et encourage la collaboration et la coordination entre sections, matières et cycles** | |
| * Des preuves ont démontré le rôle joué par la direction pour favoriser l'harmonisation des procédures pédagogiques à l'intérieur et entre les sections linguistiques, les matières et les cycles d'enseignement. * Des preuves ont démontré l'échange d'expériences professionnelles et de connaissances spécifiques entre les enseignants dans les différents cycles, les différentes sections linguistiques, les différentes écoles, etc. * Il existe des preuves de réunions, projets, etc. porteurs de collaboration et de coordination au sein des sections, disciplines et cycles ainsi qu’entre eux. | L'école a désigné des chefs de cycles et des coordinateurs de disciplines, qui sont responsables de l'harmonisation au sein respectivement de leurs cycles et de leurs groupes de disciplines. Les formulaires de planification et les procédures d'évaluation sont harmonisés.  Des réunions dans des groupes de disciplines sont organisées afin d'échanger des expériences, et les enseignants ont l'occasion de visiter d'autres Écoles européennes.  Les chefs de cycle organisent et coordonnent les réunions avec les enseignants des différentes sections et disciplines afin d'échanger de bonnes pratiques pédagogiques. Ils se réunissent également régulièrement afin d'aborder des problématiques couvrant l'ensemble des cycles. |

|  |  |
| --- | --- |
| **II.3 L’école possède une politique claire de transition, d’une part entre les cycles maternel et primaire et d’autre part entre les cycles primaire et secondaire** | |
| Des procédures sont clairement en place concernant la transition et la transmission des informations entre, d’une part, les cycles maternelle et primaire et, d’autre part, les cycles primaire et secondaire (réunions, visites, projets, etc.). | L'école a développé sa propre orientation transitoire et procède à de nombreuses activités visant à faciliter autant que possible la transition de P5 vers S1 (visites de P5 par des enseignants de L1, matinée de transition en P5 , élèves de P5 visitant des cours de secondaire, enseignants de L1 et de maths en secondaire assistant à des Conseils de classe en P5, journée, journée d'installation, heures de parrainage en vue d'informer les élèves quant aux aspects du travail en secondaire). |

|  |  |
| --- | --- |
| **II.4 La direction veille à dispenser des cours de langue maternelle aux élèves sans section linguistique propre** | |
| * La preuve est établie que l'école organise un enseignement de la langue maternelle (en ce compris le temps alloué, les regroupements...). * L’école suit les programmes de L I des Écoles européennes. | Selon le Dossier de conformité, l'école organise un enseignement de la langue maternelle si le nombre d'étudiants est au moins égal à 5 et si les parents le demandent. (Dossier de conformité). Le nombre total de L I actuellement enseignées en secondaire est de 6, dans trois sections.  L’école suit les programmes de L I des Écoles européennes. |

|  |  |
| --- | --- |
| **II.5 La direction d’établissement veille à l’exploitation optimale des temps d’enseignement** | |
| * La confection des horaires garantit une répartition équitable sur toute la semaine / le demi-trimestre des périodes d’enseignement de la matière. * Des mesures sont prises pour optimiser l'exploitation du temps d'enseignement disponible (y compris lors des remplacements). | L'horaire est conçu conformément aux directives des Écoles européennes.  En raison de la perte malheureuse d'un professeur en début d'année scolaire et de la scission de classes causées par l'arrivée inattendue de nouveaux étudiants, l'optimisation de l'horaire a été retardée. Les périodes d'étude et les périodes libres rendent par conséquent les journées d'école longues, mais il va de soi que l'école prend toutes les mesures possibles pour utiliser le temps d'enseignement de la manière la plus optimale.  En cas d'absences à court terme, des périodes de remplacement sont assignées à d'autres enseignants ; en cas de vacance soudaine ou d'absence prolongée d'un enseignant, le département de RH ou la Fondation se met en quête d'un remplaçant.  Des difficultés de remplacement ont été observées dans le cas d'enseignants absents pour une plus longue durée. |

|  |  |
| --- | --- |
| **III. Éthique et ambiance scolaires** | |
| **III.1 Une ambiance européenne est créée afin d’encourager la compréhension et le respect mutuel de la diversité dans un environnement multiculturel** | |
| * La dimension européenne est intégrée dans les programmes de matière et la planification et les leçons des enseignants. * Un vaste éventail de cours de langues européennes de qualité supérieure est proposé (L III, L IV). * Les élèves des diverses sections linguistiques travaillent ensemble. * La célébration des fêtes nationales et la référence aux sujets d’actualité nationale sont documentées. * L’école organise des manifestations communes réunissant élèves et enseignants (et parents) de différentes sections linguistiques. | L'intégration de la dimension européenne dans la planification a été démontrée; pendant les cours, elle a parfois été observée.  Cinq langues sont enseignées en tant que L III, et tous les cours de langue sont dispensés par des locuteurs natifs..  En éducation artistique, physique, musicale et en informatique ainsi que dans le cadre d'activités plus importantes et de festivals, les élèves travaillent ensemble entre les sections linguistiques.  Les journées nationales ainsi que les jours fériés sont célébrés dans les sections linguistiques et dans les classes de L I. Des informations relatives aux journées nationales sont également observées dans les couloirs ainsi que sur les écrans d'information, et le drapeau de la nation concernée est hissé. |

|  |  |
| --- | --- |
| **III.2 Le cadre de l'école reflète ses objectifs d'enseignement et d'apprentissage** | |
| * L’école dispose de locaux appropriés en taille et en nombre. * Les classes et les zones publiques sont propres, sûres, bien rangées et en bon état. * Les travaux et productions renvoyant à la dimension européenne sont exposés dans les couloirs et en classe. | Le nombre de locaux de classe est actuellement adéquat, mais en raison de la croissance rapide de l'école, on se retrouve à l'étroit dans les installations utilisées conjointement, comme les couloirs. Aucun problème sérieux n'a toutefois été mis en lumière étant donné qu'un système consistant à toujours marcher à droite a été instauré.  L'absence d'une véritable salle de réunion est la source d'un certain énervement, la cantine étant utilisée à cette fin permettant en même temps l'accès aux autres locaux.  Toutes les zones étaient propres, sûres, bien rangées et en bon état.  Des supports en relation avec les dimensions européennes sont exposés dans toutes les zones publiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment scolaire. |

|  |  |
| --- | --- |
| **III.3 L’ambiance est porteuse d’un bon apprentissage, de tolérance et de respect mutuel** | |
| * Il est manifeste que les membres de la communauté scolaire se respectent, particulièrement entre sections linguistiques. * Le comportement et l’assiduité des élèves sont surveillés. | Il est avéré que des relations respectueuses et une atmosphère très agréable règnent à l'école. La communication entre les différents acteurs se caractérise par la sensibilisation, l'ouverture d'esprit ainsi que par une approche positive des problèmes susceptibles d'apparaître.  L'école a adopté des principes de base en matière de comportement, qui doivent imprégner tous les aspects de la vie scolaire, pour les étudiants comme pour le personnel. Dans les assemblées entre sections linguistiques et groupes d'années, ces principes sont visualisés et discutés parmi les élèves.  Les absences et le comportement font l'objet d'un suivi soigneux dans le système administratif SOM. Une absence non justifiée sera gérée par le responsable national des présences. |

|  |  |
| --- | --- |
| **III.4 La communication est rapide et adaptée** | |
| * Des canaux formels et informels de communication existent au sein de la communauté scolaire. * Des canaux formels et informels de communication existent avec les acteurs extérieurs à l’école. | Un éventail de canaux de communication sont utilisés sur une base régulière : bulletins d'information, *Itslearning*, un environnement d'apprentissage virtuel, des soirées d'information, des enquêtes de satisfaction...  Une page internet informative et des boîtes courriel partagées pour les questions fréquentes et les réponses ont récemment été développées.  Malgré tous ces efforts, un manque d'information est ressenti par certains parents.  Par le biais du Conseil participatif, élu par et parmi les parents, les étudiants et le personnel, des discussions ont lieu à propos de la communication ayant trait à toutes les problématiques majeures concernant le développement de l'école. |

|  |  |
| --- | --- |
| **III.5 Coopération avec la société** | |
| Divers éléments prouvent la collaboration avec :   * la collectivité locale, * les écoles locales, * le commerce et l’industrie, * des écoles étrangères (y compris d’autres Écoles européennes, la coopération internationale). | Au travers la Fondation *Het Rijnlands Lyceum,* l'école fait partie d'un réseau local plus large mettant en œuvre des échanges d'expériences et des activités mutuelles.  En dehors de la fondation, les élèves bénéficieront par exemple d'une bourse à l'emploi à l'école britannique.  Pour l'enseignement spécialisé, la coopération avec le *Samenwerkings verband Passend Onderwijs* est d'une grande importance (voir VII).  Une relation étroite a été développée avec d'autres Écoles européennes, principalement l'EE de Bergen et l'EE de Munich. |

|  |  |
| --- | --- |
| **IV. Programme scolaire et planification** | |
| **IV.1 La planification à long et court terme est en place sur base du programme scolaire** | |
| * Les enseignants possèdent des plans à court et long terme fondés sur le programme scolaire. * La planification du programme scolaire est régulièrement revue et révisée. * Les enseignants transmettent leurs plans à la direction. | Les plans à court et à long terme que nous avons observés étaient basés sur le programme scolaire.  Tous les plans à court et à long terme doivent être enregistrés sur la plateforme *Itslearning*. Dans certains cas, aucun document de planification n'a pu être trouvé sur la plateforme. |

|  |  |
| --- | --- |
| **IV.2 Une continuité et une progression d'une année sur l'autre sont visibles** | |
| * Les enseignants s’échangent manifestement les documents de planification. * Les documents de planification sont aisément accessibles aux remplaçants. | Une fois que la plateforme *Itslearning* sera pleinement opérationnelle, tous les enseignants pourront accéder à l'ensemble des documents.  Lorsqu'ils existent, une version imprimée des plans est actuellement distribuée aux professeurs remplaçants. |

|  |  |
| --- | --- |
| **IV.3 La planification est harmonisée tant au sein des sections qu’entre elles** | |
| * L’école possède des directives de planification à court et long terme et les enseignants les appliquent. * L’école possède des modèles de planification que les enseignants exploitent. | L'école possède une politique claire et des modèles communs pour la planification à court et à long terme. Cela a pu être observé dans les documents téléchargés.  En préparant des tests pour les examens harmonisés, les enseignants ont reconnu qu'en plus des modèles communs de planification, les activités de planification étaient tout aussi importants. |

|  |  |
| --- | --- |
| **IV.4 La planification rencontre les besoins individuels des élèves** | |
| * La planification intègre la différenciation. | Dans les plans à long terme examinés, il n'a pas été observé de différenciation. Toutefois, des activités différenciées étaient planifiées dans certains plans de cours. |

|  |  |
| --- | --- |
| **V. Ressources** | |
| **V.1 La gestion des ressources humaines est efficace** | |
| * Les enseignants sont dûment qualifiés. * Les maîtres spéciaux (d’éducation artistique, musicale et physique, de sciences, de mathématiques, de L II-IV, d’histoire et de géographie, etc.) possèdent la maîtrise linguistique requise par les règles du système des Écoles européennes. * Les enseignants de L I sont locuteurs natifs de la langue qu’ils enseignent. * Les autorités du pays où les enseignants ont qualité pour enseigner sont consultées lors du recrutement. | 71,4% des enseignants du secondaire sont pleinement qualifiés, les autres terminent actuellement des études destinées à acquérir des qualifications pédagogiques.  La plupart des enseignants des matières non linguistiques ne sont pas des locuteurs natifs de la langue dans laquelle ils enseignent ces matières. Certains d'entre eux doivent améliorer leurs compétences linguistiques et suivent des cours de langue.  Les enseignants de L I, de L II et de L III sont tous des locuteurs natifs.  Toutes les qualifications (diplômes et certificats) sont validées par DUO (le Ministère néerlandais de l'Éducation). |

|  |  |
| --- | --- |
| **V.2 Un équipement varié est disponible en suffisance** | |
| * L’approvisionnement en matériel spécifique à l’enseignement de chaque discipline est suffisant. * L’approvisionnement en moyens informatiques (ICT) est suffisant. * L’école possède une bibliothèque / un centre multimédia bien doté en ouvrages et supports numériques pertinents. | Toutes les classes disposent de tableaux interactifs ou de projecteurs, bien que tous les enseignants n'exploitent pas ces outils de la façon la plus efficace.  La bibliothèque scolaire est bien pourvue en livres et l'unité pour le matériel informatique est en cours de construction, sous la supervision d'un bibliothécaire. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **V.3 Un éventail de supports didactiques de dimension européenne est exploité** | | |
| Des sources documentaires européennes, multiculturelles et nationales sont correctement exploitées et intégrées à l’enseignement. | Il est amplement démontré que les ressources de la dimension européenne sont utilisées, notamment pour la participation d'étudiants de toutes les sections linguistiques au *National Novel Writing Month* et lors de la célébration des journées nationales. | |
| **VI. Enseignement et apprentissage (sur la base de visites en classe)** | | |
| **VI.1 Les enseignants respectent le programme / la planification** | | |
| * Les leçons sont préparées, bien structurées et renvoient au programme de matière. * Les cours sont programmés, bien structurés etcorrespondent au programme d'études pertinent. * Le cas échéant, la culture, l’histoire et la géographie de divers pays sont intégrées dans le processus d’enseignement et d’apprentissage en classe. * L'accent est mis sur les liens pluridisciplinaires. | | Tous les cours ayant fait l'objet d'une observation démontrent que les enseignants ont de bonnes connaissances du programme des Écoles européennes et des disciplines enseignées. Les cours étaient en général bien planifiés, avec indication des objectifs d'apprentissage, des devoirs et des stratégies de différenciation.  Lorsque cela se révélait pertinent, la dimension européenne était incluse dans le contenu du cours.  Des liens pluridisciplinaires n'ont pas été observés, mais ils font l'objet de discussions parmi le personnel en vue de leur concrétisation pour la prochaine année scolaire. |

|  |  |
| --- | --- |
| **VI.2 Les enseignants varient les approches d’enseignement et d’apprentissage qu’ils adaptent en fonction du contenu à enseigner** | |
| * Les enseignants informent leurs élèves des objectifs de l’apprentissage ainsi que des compétences à acquérir. * L’enseignement encourage autant que possible la prise de conscience de contextes plus vastes, c'est-à-dire dépassant la salle de classe ou la leçon en tant que telle. * Les enseignants exploitent des méthodes diversifiées (travail en binôme, en groupe, individuel, etc.). * Les enseignants veillent à la participation active de tous les élèves. * Les enseignants introduisent les outils ICT dans leurs cours. | Bien qu'une planification à long et à court terme soit actuellement en place dans *Itslearning*, les objectifs d'apprentissage et les résultats attendus de chaque cours n'étaient pas toujours clairement exprimés.  L'école est soucieuse d'élargir les perspectives des élèves. De bons exemples d'un contexte étendu ont notamment été observés en éducation artistique, où des cartes de Noël ont été élaborées dans le cadre d'un projet visant à honorer les personnes âgées du voisinage. La participation à un concours d'écriture et à la dans la MUN (modèle NU), auquel des milliers d'élèves de par le monde participent, constitue un autre excellent exemple.  Différentes méthodes de travail ont été observées et on constate une ambition marquée d'impliquer les élèves dans leur propre apprentissage. Dans l'enquête de satisfaction de 2016, les élèves se sont montrés extrêmement satisfaits de leurs enseignants recourant à divers styles d'enseignement.  Le tableau intelligent présent dans les classes n'a été que partiellement utilisé, essentiellement été comme tableau d'écriture, et non à sa pleine capacité. |

|  |  |
| --- | --- |
| **VI.3 Les élèves sont des apprenants actifs** | |
| * Les élèves font preuve d’une attitude d’apprentissage active en classe (doigt levé, envie de répondre, pas distraits par d’autres choses, pas de travail isolé, etc.). * Les élèves bénéficient d’un retour afin d’améliorer leur apprentissage. * Les élèves assument certains aspects de leur propre processus d’apprentissage. * Les élèves exploitent les TIC et de la communication dans l’apprentissage. | Dans la plupart des cours ayant fait l'objet d'une observation, les élèves étaient concentrés sur leur travail et actifs lors d'activités tant individuelles qu'en groupe.  Les élèves reçoivent un feed-back régulier sur leurs progrès, oralement en classe, lors de tests, de travail par projets...  Réfléchir à son apprentissage et à son comportement personnel constitue un principe clé à l'ESH, une compétence à laquelle on est formé étape par étape.  L'utilisation de l'informatique par des élèves lors de l'apprentissage, lorsque cela était approprié, a été partiellement observée. |

|  |  |
| --- | --- |
| **VI. 4 L’enseignement des enseignants rencontre les besoins individuels des élèves** | |
| Les leçons intègrent la différenciation. | La différenciation en classe était pratiquée, dans une certaine mesure, à tous les niveaux. Certains très bons exemples ont été observés en cours de L III et pourront servir de modèle lorsque ce domaine sera développé davantage. |

|  |  |
| --- | --- |
| **VI.5 Les enseignants font preuve d’une gestion performante de leur classe** | |
| * Les enseignants créent un cadre d’apprentissage stimulant. * Les enseignants exploitent efficacement les supports didactiques. * Les enseignants exploitent efficacement le temps d’enseignement. | Dans la plupart des classes, un environnement stimulant a été créé au moyen de proverbes, de photos en rapport avec l'histoire européenne, ainsi qu'avec des peintures apposées sur les murs.  Le temps était utilisé de façon efficace, mais il y restait généralement peu de temps en fin de cours pour résumer et donner des devoirs. |

|  |  |
| --- | --- |
| **VII. Évaluation et résultats** | |
| **VII.1 Les enseignants appliquent les directives de l’école en matière d’évaluation** | |
| * L’école possède des directives en matière d’évaluation. * Les enseignants appliquent les directives de l’école en matière d’évaluation. * Les enseignants procèdent à l’évaluation (normative et sommative) régulière des progrès des élèves. * Des méthodes d’évaluation diversifiées sont exploitées afin de donner une vue d’ensemble des compétences des élèves (savoirs, savoir-faire et attitudes). | L'école possède des directives en matière d'évaluation, suivant la réglementation des Écoles européennes.  Les enseignants appliquent les directives de l'école et évaluent les élèves de façon formative et sommative.  L'école a instauré *SOMtoday*, une application destinée à consigner les absences et les notes des étudiants.  Les compétences des élèves sont évaluées au moyen de tests oraux et écrits, de présentations et de travail par projets. |

|  |  |
| --- | --- |
| **VII.2 Le système d’évaluation des Écoles européennes est utilisé** | |
| * Relevé des progrès de l’élève, portefeuille en maternelle. * Carnet scolaire / bulletin en primaire et de la S1 à la S5. * Épreuves et examens harmonisés en S5**.** * Le modèle de notation des Écoles européennes en S6 et S7. | n.d.  De la S1 à la S5, le bulletin scolaire suit celui des Écoles européennes.  L'école a mis en œuvre les tests B pour la S4 et a harmonisé l'examen de S5 pour la première fois de cette année scolaire.  n.d. |

|  |  |
| --- | --- |
| **VII.3 Les méthodes d’évaluation sont valides, fiables et transparentes** | |
| * L’évaluation renvoie clairement aux objectifs d’apprentissage. * Les élèves ont accès à des informations concernant les objectifs d’apprentissage ainsi que les critères et moments d’évaluation. * Les progrès des élèves sont consignés et archivés. * Les résultats des élèves sont analysés. * Les parents sont informés des résultats de leur enfant. | Au commencement de l'année scolaire, les élèves sont informés de ce qu'ils étudieront et quand, ainsi que de la manière dont ils seront évalués. Les objectifs d'apprentissage ne sont pas systématiquement communiqués.  *SOMtoday* est utilisé pour consigner les progrès des élèves.  Les résultats des examens sont discutés et analysés.  Les parents auront accès à *SOMtoday* au cours de l'année académique. Au cours de l'année scolaire, quatre bulletins de notes sont remis et deux soirées des parents sont organisées. |

|  |  |
| --- | --- |
| **VII.4 Les élèves acquièrent progressivement la capacité d’évaluer leur propre travail et celui de leurs camarades.** | |
| Des éléments démontrent la pratique de l’autoévaluation et de l’évaluation par les pairs. | L'autoévaluation et l'évaluation par les pairs ont été observées dans quelques classes. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **VIII. Soutien scolaire** | | | |
| **VIII.1 Les besoins individuels des élèves sont identifiés et les élèves soutenus** | | | |
| * L’école possède des directives de soutien. * Des procédures harmonisées sont en place pour identifier les besoins individuels des élèves en termes d’apprentissage. * Les élèves présentant des besoins individuels reçoivent un soutien approprié. * Les élèves reçoivent le cas échéant un soutien pour apprendre la langue de la section qu’ils intègrent. * Des PAI (Plans d’apprentissage individuels) sont établis, revus et adaptés. * Le support fourni est surveillé, les progrès réalisés et les résultats sont enregistrés. | | | Dans un plan de soutien global, les directives en matière de soutien sont décrites dans les documents des Écoles européennes en matière de soutien pédagogique.  Afin d'identifier les besoins en apprentissage individuels des élèves, un modèle spécifique, le modèle Needs-Based Approach (NBA), est utilisé tout au long du cycle secondaire. Les parrains de classe jouent un rôle crucial dans ce processus.  Un coordinateur de soutien à temps plein et un certain nombre d'enseignants de matière fournissent un soutien, conformément aux PAI.  Pour les élèves étudiant dans une section linguistique ne correspondant pas à leur langue maternelle et pour les élèves rejoignant tardivement le système, un soutien linguistique est fourni.  Un système en ligne d'attribution des ressources est utilisé ; il élabore les plans d'apprentissage individuel et rassemble toute la documentation pertinente. L'ensemble des PAI est examiné toutes les six semaines. Ce processus de contrôle du soutien donné et d'enregistrement des progrès et des résultats des élèves permet à l'école d'avoir une excellente vue globale du soutien pédagogique dispensé. |
| **VIII.2 Les moyens nécessaires au soutien scolaire sont à disposition** | | | |
| * Des supports didactiques sont disponibles (TIC, supports nationaux) et aisément accessibles. * Les temps consacrés au soutien scolaire sont transparents et souples. * Les services de soutien requis sont disponibles. | | Des supports didactiques sont fournis en fonction des besoins.  Un aperçu du temps alloué au soutien est disponible ; celui-ci est flexible et correspond aux besoins.  L'école a mis en place des contacts étroits avec les institutions d'assistance publique avoisinantes offrant de nombreux choix de soutien supplémentaire.  Lors de réunions multidisciplinaires, l'école rencontre régulièrement un travailleur social, des consultants du réseau régional de soutien ainsi que le responsable des présences de La Haye.  Un chef du soutien qui appartient à la direction de l'école est la personne de contact avec ces institutions et organismes externes en matière de soutien. | |
| **IX. Assurance et développement de la qualité** | | | |
| **IX.1 L'école a décrit sa vision et les domaines dans lesquels des progrès peuvent être apportés dans le plan de développement de l'école ou un document similaire.** | | | |
| * L’école a clairement déclaré ses buts et ses objectifs. * Le projet d’école est rédigé en concertation avec les divers acteurs concernés de l’école. * Les activités de perfectionnement renvoient aux objectifs et aux plans à court et long terme consacrés aux domaines à améliorer. | L'école a élaboré un plan de développement pour les années 2016-2020. Ce plan est basé sur les conclusions d'une enquête portant sur toute l'école qui a été réalisée l'année scolaire précédente.  Le plan de développement a été compilé dans lignée du plan de développement de la Fondation Het Rijnlands Lyceum, a été affiné au cours d'une journée du personnel INSET, et lors de discussions avec le Conseil participatif et avec le Conseil consultatif.  Les objectifs sont définis sur une base annuelle et les activités de développement y sont reliées. | | |

|  |  |
| --- | --- |
| **IX.2 Un système intégré de l'assurance qualité et du développement est en place** | |
| * Une procédure systématique d’autoévaluation des progrès et des améliorations est en place (Planifier-Faire-Vérifier-Réagir). * Divers acteurs concernés (personnel, élèves, parents) participent à l’évaluation. * L’école participe à des évaluations externes (y compris le suivi pédagogique des autorités nationales du pays du siège). * Les résultats des évaluations sont communiqués à la communauté scolaire et aux acteurs clés. | L'école utilise un système intégré d'assurance de la qualité qui comprend le cycle PFVR.  Le système d'évaluation intégré, dénommé *Kwaliteitscholen* et qui interroge tous les acteurs de la communauté scolaire, est utilisé.  Outre les audits des Écoles européennes pour l'agrément, l'école est inspectée par l'Inspectorat national néerlandais, la première inspection étant programmée pour 2017-2018.  Les résultats de l'audit des Écoles européennes sont partagés avec les acteurs clés du Conseil participatif et du Conseil consultatif, les résultats de l'inspection néerlandaise étant publiés sur le site internet de l'Inspectorat néerlandais. |

**Avis du Conseil d’inspection mixte**

Lors de sa réunion du 8 février 2017, le Conseil d’inspection mixte a pris connaissance du Rapport de l’audit effectué les 12-16 décembre 2016 pour les années S1 à S5 du secondaire à la Europese School Den Haag. Il recommande au Conseil supérieur de l’approuver et de donner mandat au Secrétaire-général afin de renouveler la Convention d’agrément portant sur les S1-S5 actuellement en vigueur pour trois années supplémentaires.